



AMBASSADE DE FRANCE AU NIGER Service de Presse

LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE DU 30 AOUT AU 05 SEPTEMBRE 2010 SOMMAIRE

INTERNATIONAL

3

Revue de presse hebdomadaire

Libye

Union Européenne

COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Crise alimentaire

Etats-Unis d'Amérique

UNICEF

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

Primature

SDRP

CENI

Commission de moralisation

Transition

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MNSD Nassara

MODEN-Lumana

CFDR

AFD/R

RODDAHD

MONDASEN

SOCIETE

Inondations

Insécurité Urbaine

Santé

Sécurité routière

Campagne agro-pastorale

ECONOMIE

Electricité

Gaz

SML

1

INTERNATIONAL

Libye

Le Premier ministre, M. Mahamadou Danda, a pris part, le 31 août, aux festivités commémoratives du 41^{ème} anniversaire de la Révolution d'El Fateh à Tripoli, *Le Sahel (01/09/10)*. Il était accompagné du ministre de l'Equipement, le Colonel Amadou Diallo, membre du CSRD, du ministre de l'Intérieur, M. Cissé Ousmane, de la Ministre des Affaires Etrangères, Mme Touré Aminata Djibrilla Maïga, de la ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Mme Tchimaden Hadattan Sanady, du Secrétaire général de la Présidence, M. Moumouni Mamoudou et du Conseiller principal en Communication du Premier ministre, M. Oumarou Lalo Keïta.

Union Européenne

« Ibrahim Iddi Ango élu à Bruxelles PCA du Centre pour le Développement de l'Entreprise », annonce *Le Sahel (02/09/10).* M. Ibrahim Iddi Ango est Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Niger (CCAIAN), président de la Chambre de Commerce régionale de l'UEMOA, et vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce de la CEDEAO.

COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Crise alimentaire

« La crise alimentaire, qui s'est révélée pour nous comme une priorité et une urgence, est actuellement sous contrôle grâce à l'élan de solidarité nationale et l'appui de la Communauté internationale », a déclaré M. Mahamadou Danda, Premier ministre, lors de la cérémonie d'ouverture de la Revue annuelle 2009 de la SRDP, *Le Sahel (01/09/10)*. « Mais nous devons tout de même garder à l'esprit que les séquelles de cette crise mettront du temps à s'effacer du fait notamment qu'une grande partie de la population affectée a perdu tous ses moyens de production. Il faudra, dès maintenant, songer à apporter une réponse à travers l'activation des mécanismes de résilience et des filets sociaux si nous voulons éviter que les populations affectées ne sombrent davantage dans la pauvreté », a-t-il ajouté.

Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis d'Amérique ont financé, à hauteur de 15 millions de Fcfa, un système d'approvisionnement en eau potable à disposition des populations victimes des inondations dans la commune V de Niamey. La cérémonie de lancement s'est déroulée le 1^{er} septembre, sous la houlette du Secrétaire général du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, *Le Sahel* (02/09/10).

UNICEF

La représentation de l'UNICEF au Niger a remis, le 31 août, un lot de médicaments d'une valeur de 31,4 millions de Fcfa, en faveur des districts sanitaires de Madarounfa et de Dakoro dans la région de Maradi, *Le Sahel (02/09/10)*.

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

- « Le Chef de l'Etat a présidé une réunion, le 31 août, sur l'avant-projet de Constitution », titre *Le Sahel* (01/09/10).
- « Vers la suppression de l'article 47 ? », titre en Une *Le Républicain (02/09/10)*. « Devant le remous que suscite cet article, on apprend que sa suppression pure et simple serait envisagée par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, à qui revient le dernier mot ».

- A l'issue de la réunion, le CSRD a adopté, après amendements, l'avant-projet de Constitution, l'ayant ensuite remis au gouvernement pour d'éventuelles remarques et dispositions, **Sahel Dimanche** (03/09/10). Parmi les neuf amendements apportés par le CSRD figurent :
- 1. L'abandon de l'article 47. « L'éligibilité des candidats à la présidence de la République n'est subordonnée à aucune condition de niveau de formation ; l'âge minimum requis est ramené à trente cinq (35) ans sans aucune limite. »
- 2. L'obligation d'instituer une enquête de moralité, effectuée par les services compétents pour tous les candidats aux postes ministériels.
- 3. Le rejet de la possibilité offerte aux citoyens d'exercer l'initiative des lois par voie de pétition, en contradiction avec le titre I qui dispose que « le peuple exerce sa souveraineté par voie de référendum ou par l'intermédiaire de ses représentants ».
- 4. L'introduction de l'exercice des pouvoirs exceptionnels par le Président de la République afin de tenir compte de certains événements imprévisibles qui pourraient nécessiter une intervention urgente du premier responsable de l'Etat.
- 5. La modification de la composition du Conseil de la République pour en exclure le *Président de la Cour Constitutionnelle*. Il est, en effet, possible qu'il soit amené à se prononcer sur des questions qu'il pourrait être appelé à connaître.
- 6. Le rejet de la saisine de la Cour Constitutionnelle par les organisations de la société civile, dans le souci d'éviter un engorgement de ladite cour au point d'en affecter le fonctionnement.
- 7. L'obligation faite aux compagnies étrangères d'employer en priorité le personnel nigérien et d'encourager sa formation et sa promotion dans la hiérarchie desdites compagnies. L'inclusion de cette disposition dans le texte fondamental témoigne de l'importance que l'Etat entend accorder au secteur de l'emploi dans notre pays.
- 8. Le rejet de la possibilité donnée à l'Assemblée Nationale de révoquer un membre du gouvernement, afin de préserver le principe de la séparation des pouvoirs.
- 9. Le relèvement du pourcentage requis pour la motion de mise en cause de la responsabilité du gouvernement, de un dixième (1/10) à un cinquième (1/5) au moins des députés, de manière à éviter le recours intempestif et répétitif à la motion de censure.
- « Le CSRD sauve la démocratie nigérienne », se félicite *La Hache Nouvelle (01/09/10)*, en choisissant de supprimer « la disposition inique sur le niveau d'instruction Bac+3 pour les présidentiables de l'avant-projet de Constitution ».

Primature

- Le Premier ministre a animé, le 28 août, une conférence de presse pour dresser le bilan des 6 premiers mois de la transition. Plusieurs questions ont été évoquées telles que l'organisation des prochaines élections, la crise alimentaire, la réconciliation nationale, le renouvellement de la classe politique et le programme électronucléaire du Niger, *Le Démocrate (01/09/10)*.

Sur le plan des élections à venir, le Premier ministre reste confiant quant au financement prévu par la Communauté internationale : « je pense qu'au niveau de nos partenaires, l'enveloppe prévue pour être mobilisée qui tourne autour de 20 milliards de Fcfa le sera », a-t-il déclaré, expliquant que le GAP de 11 milliards pourrait être mobilisé par l'Etat nigérien et les autres pays amis du Niger.

En ce qui concerne le renouvellement de la classe politique, le Premier ministre a affirmé qu'il devait se faire dans le respect des règles démocratiques : « Il appartient au peuple de se donner les dirigeants qu'il veut. Nous pensons que l'assainissement de la classe politique, dans les pays démocratiques, ne se fait pas par décret. Il faut absolument laisser au peuple le choix de disqualifier ceux qu'il pense disqualifier ».

Enfin sur le projet électronucléaire, « le programme est en marche, a-t-il affirmé, mais la réalisation de la centrale prendra une décennie ». L'AIEA a favorablement accueilli la décision du Niger de se doter d'un

système énergétique électronucléaire. L'agence internationale pour l'énergie atomique a également accepté d'accompagner le Niger dans le processus de mise en œuvre ».

- « Le PM officialise une prolongation de trois mois! », titre *Notre Liberté* (01/09/10). Evoquant également la distribution des feuilles de route dans chaque département ministériel, M. Mahamadou Danda, au cours de sa conférence de presse, a indiqué vouloir faire trois évaluations trimestrielles de ses ministres, « pour juger de l'efficacité de la politique menée par son gouvernement ». « Quand il parle de trois évaluations qui nécessiteront neuf mois pour quelqu'un à qui il ne reste officiellement que 6 mois, nous sommes en droit de nous interroger sur la provenance des trois mois de surplus ».

SDRP

La Revue annuelle de la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP 2008-2012) s'est tenue le 31 août au Palais des Congrès de Niamey, en présence des Présidents des institutions de la transition, des membres du CSRD, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales accréditées au Niger, *Le Sahel (01/09/10)*.

Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre, M. Mahamadou Danda a évoqué différents aspects du contexte socio-économique actuel, soulignant particulièrement les contraintes auxquelles est aujourd'hui confronté le Niger et qui influencent considérablement la marche du pays en termes de développement.

La suspension de l'aide internationale, la crise alimentaire, les inondations, la sécurité et notamment le terrorisme sont autant d'éléments qui ont contribué à ralentir, en 2009, « la capacité de l'Etat à faire face à ses engagements », a-t-il indiqué. Sur le risque terroriste, les autorités attendent un renforcement de la coopération entre les pays concernés par le phénomène et ont sollicité l'accompagnement de la Communauté internationale.

« Le gouvernement est convaincu que la réalisations des objectifs de la SDRP repose d'abord sur l'effort endogène des Nigériens et sur leur capacité à promouvoir le développement et à créer des richesses », a conclu le Premier ministre. Cependant, a-t-il ajouté, « la mise en œuvre de la SDRP restera fortement liée à la mobilisation plus efficace et plus effective des ressources extérieures, ainsi qu'à la rationalisation et l'harmonisation des procédures d'interventions des différents Partenaires Techniques et Financiers. Autrement dit, notre souhait est que rapidement les efforts conjugués du Gouvernement et des Partenaires de coopération conduisent, à travers l'approche programme généralisée, vers une harmonisation des mécanismes de gestion des différents financements ».

CENI

- « Pourquoi ne pas organiser les élections locales après le retour à une vie démocratique normale ? », propose *L'Evénement (31/08/10)*. Dans l'attente des contributions financières de la Communauté internationale, la CENI a élaboré un nouveau chronogramme, retardant les différentes échéances électorales d'environ 25 jours. Selon le journal, le couplage des scrutins et le report des élections locales permettraient de faire quelques économies sur le budget estimé à 30 milliards de Fcfa et de respecter les délais initiaux. « La prolongation risque d'entraîner le pays dans une nouvelle ère d'instabilité politique avec une classe politique qui n'a pas caché son opposition à cette idée », affirme l'auteur.
- « Le manque de ressources peut-il compromettre les élections ? » titre *Le Républicain (02/09/10)*. Le journal précise que sous la première transition en 1992, il avait fallu moins d'un milliard à l'Etat nigérien pour organiser les élections. « Les ressources faisaient cruellement défaut à l'Etat, ajoute l'auteur. C'est vrai qu'il y avait moins de scrutins, mais à l'époque, il fallait tout acquérir y compris les urnes. Ce qui n'est pas le cas présentement ».

Commission de moralisation

- « Pluie de critiques sur la Commission! » titre *La Griffe (30/08/10)*.
- Le Président du CSRD, le Général Salou Djibo, dans une correspondance adressée, le 26 août, au Président de la Commission de Lutte contre la Délinquance économique, financière et fiscale, s'est plaint du fonctionnement de son institution, *Le Canard Déchaîné (30/08/10)*. Après avoir relevé « certaines insuffisances » dans le traitement des dossiers, malgré une commission de 5 % concédée aux agents sur

chaque recouvrement, « l'absentéisme » de certains membres, une « lenteur excessive » et le comportement de certains commissaires « qui jure avec leur serment et l'éthique », pourraient provoquer une « riposte » du Général, pouvant atteindre, selon l'auteur, la dissolution de l'institution.

- Pour *Le Démocrate* (01/09/10) également, « il faut recentrer la mission de la commission! ». En s'attaquant aux opérateurs économiques, la commission fait aujourd'hui le travail des agents du ministère de l'Economie et des Finances, déplore le journal. « Le travail sur lequel les citoyens l'attendent, lui, est royalement occulté! ». Nombreux sont les dossiers, selon l'auteur, qui sont toujours en attente: « Le Programme spécial du président de la République, chiffré à plusieurs dizaines de milliards de Fcfa; l'affaire MEBA dans laquelle plus de 4 milliards destinés à l'enseignement primaire ont été dilapidés, la gestion peu orthodoxe de certaines sociétés et offices publics [...]. La moralisation suppose des sanctions exemplaires à l'encontre des anciens acteurs étatiques qui ont confondu les caisses de l'Etat et leurs propres poches dans le cadre de leur gestion ».
- « Le Président Salou Djibo doit encore bousculer la Commission », estime, pour sa part, *Le Républicain (02/09/10)*. La commission, ces derniers temps, préfèrent accorder la priorité au recouvrement des impôts et des taxes au détriment des gros dossiers. « En somme c'est l'option qui peut faire rentrer rapidement de l'argent qui est choisie », conclut l'auteur.
- « La commission de moralisation somme Foukori de rembourser 8 milliards », annonce *L'Enquêteur* (30/08/10).
- « Lamine Zeine inculpé et laissé en liberté provisoire », annonce *Le Démocrate (01/09/10)*. L'ancien ministre de l'Economie et des Finances a été inculpé pour des frais de mission indument perçus et autres cadeaux offerts à certains partenaires techniques et financiers, le tout pour une valeur de 97 millions de Fcfa. Son avocat, Me Coulibaly, compte « prouver, le moment venu, qu'il n'a pas détourné cet argent ». « Après avoir été privé de sa liberté pour avoir fait de la résistance devant la commission, Zeine a-t-il finalement cédé devant le juge ? », s'interroge *Le Républicain (02/09/10)*. Et l'auteur de rappeler que l'ancien ministre a récemment refusé de payer la somme qui lui a été notifiée, arguant que les frais en question ont été mis à disposition des agents en application d'un texte règlementaire.
- Le Chef de l'Etat a mis fin, par décret, aux fonctions de trois membres de la commission de Lutte contre la Délinquance économique, financière et fiscale, annonce *Le Sahel (02/09/10)*, « en raison d'un absentéisme chronique pour certains et d'actes incompatibles avec la fonction pour d'autres », précise le journal.
- « On parle maintenant d'une commission qui va fonctionner à grande vitesse », affirme *La Roue de l'Histoire (01/09/10).* « Des dossiers, de la primature, des offices, des établissements publics sont déjà bouclés ». Et l'auteur d'évoquer plusieurs établissements, dont l'Hôtel Gaweye, la SONITEL, l'ARMP, la SONIDEP, l'OPVN, la SONICHAR, l'ORTN, les Hopitaux de Niamey et Zinder, etc...

Transition

- *L'Entretien* (30/08/10) redoute « un scénario à l'ivoirienne » pour la transition au Niger. Si la Communauté internationale ne se décide pas à débloquer son aide financière, les autorités de la transition et le Général Salou Djibo en particulier pourraient bien bénéficier d'un mandat complet de plusieurs années, à l'instar de Laurent Gbagbo.
- « Le Président Salou a intérêt à respecter ses engagements, en créant les conditions permettant d'organiser les élections aux dates prévues, en garantissant un assainissement impartial de la gestion de l'Etat et en réconciliant les Nigériens », commente *L'Evénement (31/08/10)*.
- M. Marou Amadou, président du Conseil National Consultatif du Niger, se serait récemment rendu en Europe pour inciter les partenaires du pays à débloquer les fonds nécessaires à l'organisation des élections, affirme *Le Témoin (30/08/10)*. L'Union Européenne éprouve, selon l'auteur, certaines réticences à l'égard du processus électoral : nombre de scrutins trop élevé pour être géré correctement en si peu de temps, campagne médiatique et dispositions discriminatoires à l'égard de l'ancien parti au pouvoir et risque de disqualification des principaux leaders politiques. Autant d'arguments qui, selon *L'Autre Observateur (01/09/10)* réconfortent les partisans de la prolongation de la durée de la transition,

« qui se susurre dans presque tous les milieux politiques et militaires du pays ». Le journal critique, par ailleurs, l'attitude du gouvernement et du CSRD « qui, visiblement ne font pratiquement rien pour mobiliser l'argent nécessaire [...]. Sont-ils intéressés par la prolongation de la transition ? Tout porte à le croire », conclut le journal.

PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

MNSD Nassara

« Défection de plusieurs pontes du parti », annonce *La Griffe (30/08/10)*. L'ancien ministre de l'Education de base, M. Hamani Arouna (impliqué dans l'affaire MEBA), également président de la section régionale de Dosso aurait rejoint, récemment, l'UDR-Tabbat de M. Amadou Boubacar Cissé. Plusieurs autres cadres du parti l'auraient suivi, selon le journal, tels que l'ancien ministre M. Sabiou Dadi Gaoh, l'ancien ambassadeur M. Sandi Yacouba, l'ancien député national M. Bello Doua et le Secrétaire général de la coordination MNSD de Dogondoutchi.

MODEN-Lumana

- « Selon le Lumana, le PNDS ne jouerait pas la carte de la loyauté », rapporte *Le Témoin (30/08/10)*. Pour les militants du parti, la commission de moralisation, dont le président a toujours été proche du PNDS, mènerait des actions ciblées, notamment envers les partisans de M. Hama Amadou, afin de réduire le parti.
- « Hama Amadou a-t-il encore pris la poudre d'escampette ? », s'interroge le journal dans un autre article. Le leader du parti aurait quitté le pays « en catimini » après avoir été interpellé par la Commission de moralisation. D'aucuns affirment qu'il se serait simplement rendu dans un pays limitrophe pour se procurer les justificatifs requis par la commission. « L'affaire, selon le journal, est une affaire des plus graves, des plus compromettantes et des plus scandaleuses de toute la gestion post-Conférence nationale ».

CFDR

- « Le pacte de la CFDR menacé », titre *Le Républicain (02/09/10)*. Plusieurs titres de la presse indépendante font état d'une rencontre secrète, la semaine dernière, entre le président du MNSD et deux leaders de la CFDR. Une nouvelle alliance politique serait sur le point d'être conclue en vue des prochaines élections, explique l'auteur estimant, par ailleurs, que « la formalisation de cette nouvelle alliance risque fort de fausser les calculs de la CFDR », en obligeant les principaux leaders « à revoir leur copie ».

AFD/R

« L'AFDR dénonce des graves irrégularités » dans le recensement des Nigériens de l'extérieur et demande l'annulation pure et simple de celui-ci, indique *La Hache Nouvelle (01/09/10)*. Dans une correspondance adressée à la CENI, l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République remarque qu'aucun de ses représentants ne figure au sein des commissions administratives consulaires et déplore « la trop grande partialité du coordonnateur du comité chargé du fichier électoral ». L'AFDR, conduite par le MNSD de M. Seyni Oumarou, soupçonne également un trafic de cartes consulaires mises à la disposition de certains Nigériens pour remplir les rangs de la CFDR.

RODDAHD

Le Réseau des Ong de Développement et associations des droits de l'Homme, RODADDHD, a tout récemment lancé, avec l'appui du fonds canadien pour l'initiative locale, un audit indépendant du fichier électoral dans 178 communes nigériennes (sur 266). « C'est la première fois dans l'histoire de la démocratie en Afrique que le fichier électoral national fait l'objet d'un audit indépendant de la société civile », a souligné le coordonnateur du réseau, *L'Entretien* (30/08/10). Selon *Le Canard Déchaîné* (30/08/10), le coordonnateur serait, par ailleurs, parti « en croisade » contre l'avant-projet de Constitution et son article 45, relatif aux conditions d'éligibilité du Président de la République.

MONDASEN

Le Mouvement nigérien pour la sauvegarde de la démocratie a dressé un bilan « peu reluisant » de la transition, dans une déclaration rendue publique le 26 août dernier, rapporte *La Griffe (30/08/10)*. Le mouvement, conduit par M. Abdoul Aziz Ladan, a dénoncé, dans l'avant projet de Constitution, les dispositions relatives au niveau d'instruction et aux cautions jugées « faramineuses », exigées des candidats aux élections présidentielles et législatives. Le MONDASEN a dès lors demandé au CSRD et au gouvernement, d'extraire de la nouvelle constitution les articles « discriminatoires » afin que chaque Nigérien puisse se présenter aux différentes élections. Sur le plan de l'assainissement, il a dénoncé un traitement parfois « injuste » des dossiers traités par la Commission de moralisation et touchant certains opérateurs économiques. Il souhaite ainsi du Chef de l'Etat « qu'il examine avec toute l'attention requise les recours que certains citoyens, qui s'estiment injustement poursuivis, viennent de faire à son niveau ».

SOCIETE

Inondations

- « Près de 200.000 sans-abris recensés, environ 30.000 ménages sinistrés et 8 régions inondées », titre **Le Démocrate** (01/09/10). Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), « les pertes sont très importantes pour les populations qui ne se sont pas encore relevées des effets de la crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale ». Le bureau craint, en outre, une recrudescence des cas de paludisme et des diarrhées sur les sites où sont relogés les sinistrés.
- Le comité ad hoc, chargé de la gestion des inondations, présidé par le Gouverneur de la région de Niamey a reçu des organismes OXFAM, UNICEF, Croix Rouge, IRD et autres, « 455 tonnes de vivres ainsi qu'une promesse de 494 tonnes de la part de la République Pakistanaise », annonce *La Voix de l'Aurore (30/08/10)*. Le comité, qui a estimé ses besoins financiers à 85 millions, dispose déjà de plus de 57 millions de Fcfa. Mais cet appui « est loin d'être suffisant », estime le journal, « car il faut gérer cette crise jusqu'à la fin de la saison pluvieuse et nous sommes maintenant en plein milieu de celle-ci ».
- « Les sinistrés de l'inondation sous haute surveillance ! », titre *Le Reporter (01/09/10)*. Selon le journal, « le constat sur place fait remarquer une promiscuité insoutenable [...] des personnes entassées par vingtaines dans des salles de classe [...] sans la moindre moustiquaire ». Le journal affirme, par ailleurs, que les sites accueillant les sans- abris sont « gardés nuit et jour » par des forces de sécurité qui, outre leur mission régaliennes, « empêchent tout contact entre les sinistrés et les médias ».

Insécurité Urbaine

« La police démantèle un gang spécialisé dans le dépouillement des clients des banques », titre **L'Evénement (31/08/10).** Le réseau, composé de Nigérians et de Nigériens, aurait en quelques mois, récolté plus de 100 millions de Fcfa.

Santé

« Que devient la gratuité des soins pour les femmes et les enfants ? », s'interroge *La Griffe (30/08/10)*. Depuis le coup d'Etat du 18 février dernier, « les soins gratuits n'ont plus le droit de cité », déplore le journal.

Sécurité routière

« Plusieurs centaines de motos saisies dès l'entrée en vigueur du décret instituant le port du casque », annonce *Le Républicain (02/09/10)*.

Campagne agro-pastorale

« Un état des cultures satisfaisant », rapporte Le Républicain (02/09/10).

ECONOMIE

Electricité

Avec le projet des autorités nigérianes de privatiser le secteur énergétique, le Niger risque de perdre les faveurs de son principal fournisseur d'électricité, jadis accordées au nom de la coopération et des liens d'amitiés qui unissent les deux pays, indique *L'Evénement (21/08/10)*. « Pour contrecarrer un éventuel désagrément, voire un black-out total, des dispositions drastiques s'imposent. Il est grand temps que le Niger dispose de son indépendance énergétique et se dote de sa propre centrale nucléaire », affirme l'auteur.

Gaz

« Pénurie de gaz à Niamey : les consommateurs désemparés », selon *Le Démocrate (01/09/10)*. Il semblerait que le Bénin, unique fournisseur du Niger, du Burkina Faso et du Togo, ne parvienne plus à répondre à la demande sans cesse croissante. « Un casse-tête pour les consommateurs » depuis plus de deux semaines, rapporte également *Le Républicain (02/09/10)*. En pleine saison des pluies et pendant le mois de ramadan, il est difficile d'avoir recours au bois de chauffe à 4h du matin, souligne l'auteur.

SML

- « La Société des Mines du Liptako a un nouvel administrateur délégué! », se félicite *Le Courrier* (01/09/10). « Canadiens, Marocains et Nigériens ont vraisemblablement trouvé un accord sur la manière de conduire l'exploitation de l'or de Samira ».
- « Léger sursis pour Samira », annonce *La Roue de l'Histoire (01/09/10)*. La commission de moralisation qui se penche sur le dossier depuis juillet, a préféré différer son traitement de quelques temps, afin de tenir compte des conclusions du comité d'enquête. « Depuis 2004, début de ses activités, Samira a exploité et expatrié des quantités importantes de lingots d'or alors qu'aucune évaluation nette des rentrées financières n'a été produite par la direction de la société », rappelle l'auteur.